

## Brèves

### Rapport de gestion 2009

Le rapport de gestion annuel constitue un élément important de la communication de la FMH. Tirée à plus de 35 000 exemplaires, notre édition arrive à tenir tête aux rapports de gestion de grandes entreprises. Mais cette vitrine de notre activité a un coût élevé en termes d'impression et de port. La production n'est pas non plus sans effets négatifs sur l'environnement. Sous l'égide du Comité central, le service de la communication a donc décidé d'un nouveau concept en tenant compte d'un point important: à l'avenir également, les membres de la FMH doivent tous avoir accès au rapport de gestion. Mais au lieu de recevoir un exemplaire imprimé, chaque membre pourra consulter l'édition 2010 sur le site internet de

la FMH, [www.fmh.ch](http://www.fmh.ch); tel était d'ailleurs déjà le cas les années précédentes. La version imprimée ne sera envoyée qu'aux organisations médicales et aux organes de la FMH. En matière de relations publiques, le rapport de gestion possède une valeur représentative importante, les médias, les partenaires de santé, les autorités et quelques groupes

supplémentaires, notamment les parlementaires, recevront donc également une version imprimée. La FMH suit ainsi la tendance d'une politique de l'information qui met un point d'honneur à conjuguer les aspects économiques, écologiques et sociaux. La version en ligne gagne non seulement en importance mais ménage le budget et les ressources. Tous

les membres seront naturellement immédiatement informés dès que le nouveau rapport de gestion sera publié en ligne.

### Personnel

#### De nouveaux visages au Secrétariat

Nous souhaitons la bienvenue à Vinciane Frund qui a pris ses fonctions de collaboratrice politique début septembre et saluons l'arrivée de Mariko Küng, de Varja Nikolic et de Myriam Möschinger. Mariko Küng travaille au secrétariat du Service juridique et coordonne entre autres les prestations de la FMH pour les assistantes médicales. Varja Nikolic est arrivée en octobre pour renforcer l'équipe du département Données, démographie et qualité. Myriam Möschinger a rejoint le secrétariat du Service tarifaire en août.

#### 60 ans au service de la FMH

Pas moins de 60 ans, voilà le nombre d'années accumulées par quatre de nos collègues au service du corps médical au sein du Secrétariat général de la FMH. Christoph Hänggeli travaille pour la FMH depuis deux décennies, actuellement en qualité d'administrateur de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM). Petra Bucher, responsable du secrétariat de l'ISFM, coordonne et organise l'ensemble des demandes, séances et autres tâches relatives à l'institut et, cette année, fête ses 15 ans au sein de la FMH. Dagmar Gnägi, depuis 15 ans au service du département des finances, a un faible pour les chiffres. Ulrich Imhof, plus connu sous le nom d'Ueli, est au service du département Administration des membres depuis maintenant 10 ans. Il incombe notamment au responsable suppléant de ce département de répondre aux questions et souhaits des (futurs) membres, de vérifier et d'actualiser la banque de données regroupant



Ecologique, économique et rapide: dès 2010, la FMH misera encore plus sur la publication de son rapport d'activité sur l'Internet.

tous les membres et de leur faire parvenir leur nouvelle carte de professionnel de santé de la FMH (CPS FMH). Toutes nos félicitations à eux et un grand merci pour leur engagement.

## Administration des membres (DLM)

### Permettez-nous de vous présenter ...

Le 031 359 12 22, la ligne d'assistance de la carte de professionnel de santé de la FMH (CPS FMH): pas une minute de répit dans les bureaux de l'Administration des membres, le téléphone sonne plus de 100 fois par jour. La plupart du temps c'est un membre qui souhaite un renseignement, par exemple, au sujet de la CPS FMH. A quoi sert cette carte? Faut-il procéder à une modification du logiciel sur son ordinateur afin de pouvoir l'utiliser? La CPS FMH remplace l'ancienne carte de membre et propose une multitude de services supplémentaires. Effectivement, avant de pouvoir l'utiliser, une modification logicielle est requise. Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez consulter le site [www.fmh.ch](http://www.fmh.ch).



Travail sur mesure au DLM: Astrid Soltermann et Verena Schicker.

toutes les requêtes qui concernent les nouvelles demandes d'adhésion et de départ; cela signifie entre autres de gérer les ouvertures et fermetures de cabinet, de modifier les adresses et de veiller à l'envoi des abonnements au Bulletin des médecins suisses. Par ailleurs, les collaborateurs DLM assurent le suivi de la ligne d'assistance susmentionnée pour la CPS FMH, la valeur intrinsèque et *myFMH*.

Parler au téléphone avec des membres satisfaits après les avoir conseillés est une source de motivation pour les collaborateurs DLM. Ces derniers apprécient aussi d'être la plupart du temps en contact avec des personnes cordiales et polies à l'autre bout du fil: un grand merci à nos membres!

## Communication

### La rencontre parlementaire sur SwissDRG: à guichets fermés!

Une chose est certaine en ce 22 septembre 2009, avant le début de la rencontre parlementaire de la FMH, les chaises prévues ne suffiront pas. Le besoin d'une recherche concomitante mise en place suffisamment tôt pour accompagner l'introduction du système de forfaits par cas SwissDRG est au centre du débat. Dès 2012, tous les hôpitaux devront facturer leurs prestations selon ce système SwissDRG. Beaucoup de parlementaires, de membres de l'administration et des assurances-maladie, des délégués des organisations médicales et d'autres partenaires de la santé ont répondu présents à l'invitation, à Berne, de Jacques de



L'équipe du DLM en concertation: Astrid Soltermann, Christiana Kreyden, Christoph Kreyden, Ueli Imhof, Verena Schicker, Olaf Wetter (de gauche à droite).

Il n'est pas rare non plus d'avoir des questions sur la valeur intrinsèque: telle gynécologue qui reprend un cabinet veut savoir comment elle peut facturer et déclarer certaines positions. Ou bien l'accès à *myFMH* est hors service, là aussi l'Administration des membres est à pied d'œuvre pour conseiller en français ou en allemand. Les six collaborateurs se chargent de

Haller, président de la FMH et de Pierre-François Cuénoud, membre du Comité central et responsable du domaine SwissDRG.



Public concentré à la séance organisée par la FMH pour les parlementaires.

Le concept complet présente la recherche concomitante telle qu'elle pourrait être mise en place sur les plans organisationnel et financier. Il a été élaboré par la FMH avec l'économiste de la santé Heinz Locher et le Professeur Fred Paccaud de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne. Après les exposés pointus des auteurs, Peter Indra, vice-directeur de l'OFSP, Bea Heim, conseillère nationale, Pius Gyger, économiste de la santé pour Helsana et Simon Hölzer, directeur de SwissDRG SA ont croisé le fer. Les débats informels mais engagés entendus au terme de la rencontre le prouvent: le sujet ne laisse pas indifférent, la journée est réussie.

## Droit

### Nouveau modèle de directives anticipées du patient

La révision du Code civil suisse concernant le droit de la protection de l'adulte a également des répercussions sur la relation médecin / patient. Les modifications concernent entre autres

les dispositions, à l'avenir uniformes dans tout le pays, sur les directives anticipées du patient et la réglementation de la représentation en cas de mesures médicales. Lucia Rabia, du Service juridique de la FMH, a présenté un exposé à ce sujet dans le cadre d'une conférence organisée sous la houlette de l'ASSM sur «Les soins palliatifs et l'éthique organisationnelle». Le Service juridique a par ailleurs été chargé d'élaborer un nouveau modèle de directives anticipées du patient en se fondant sur les directives approuvées par l'ASSM. La révision du Code civil n'entrera vraisemblablement en vigueur qu'en 2013. D'ici là, on peut s'attendre à un accroissement massif des besoins en informations concernant ce sujet délicat.

## Service tarifaire

### Dépôts des propositions SwissDRG

L'année dernière, les sociétés de discipline médicale et les organisations faitières ont soumis 1630 propositions d'amélioration du système SwissDRG. Il s'agit principalement de propositions relatives à la classification des procédures CHOP. L'Office fédéral de la statistique (OFS) doit les mettre en application. Mais, pour des raisons de capacité, l'OFS n'a malheureusement pu mettre en œuvre que 11 % des propositions CHOP issues de la procédure 2008, dont 20 % ont été intégrés de manière erronée ou incomplète dans la version préliminaire de classification des procédures CHOP 12. Sur ce, les sociétés de discipline médicale ont émis la recommandation de ne pas introduire CHOP 12 sous cette forme. Suite aux interventions de la FMH, le président de SwissDRG SA a pris personnellement en charge ce dossier afin de veiller à ce qu'à l'avenir, l'OFS mette correctement en œuvre les propositions dans les délais impartis. Malgré la complexité de la situation, les sociétés de discipline médicale et les organisations faitières ont envoyé cette année 257 propositions supplémentaires.

### Recherche concomitante SwissDRG

A l'occasion de l'introduction de SwissDRG, la FMH a élaboré un concept pour la recherche concomitante avec deux experts, le Professeur F. Paccaud et le Dr H. Locher, et l'a publié (cf. [www.fmh.ch](http://www.fmh.ch) → Tarifs → SwissDRG → Recher-

che concomitante). La FMH présente ainsi une proposition concrète et proche de la pratique pour mettre en œuvre la recherche concomitante. Il revient désormais aux partenaires de SwissDRG de savoir s'ils veulent s'engager aux côtés de la FMH pour une recherche concomitante crédible. L'important est d'établir rapidement cette recherche concomitante afin de détecter suffisamment tôt les incitatifs négatifs et de mettre immédiatement en place des contre-mesures adéquates.

## Données, démographie, qualité

### Monitoring de la qualité: rendre visible la démarche qualité

Enquêtes régulières auprès des patients, contrôle des laboratoires, formation continue, etc. Depuis toujours, la garantie de la qualité est une évidence du travail quotidien des cabinets médicaux. Dans un même temps, l'appel à la transparence en matière de qualité émis aussi bien de la part des politiciens que de l'opinion publique exprime clairement le souhait que la démarche qualité intensivement produite aujourd'hui par les médecins ambulatoires soit mieux visible. A cet effet, le département Données, démographie et qualité (DDQ) a lancé le projet pilote «Monitoring de la qualité» conjointement avec les sociétés des disciplines Médecine de famille et Psychiatrie.

Le monitoring de la qualité a vocation de montrer clairement par des chiffres les démarches qualité quotidiennes des médecins ambulatoires. Il s'agit donc avant tout d'établir un état des lieux des activités pratiquées actuellement en faveur de la qualité. Les spécialistes eux-mêmes sont les mieux à même de définir quelles démarches sont appropriées pour quelle spécialité. C'est pourquoi, depuis le printemps 2009, les personnes en charge du monitoring de la qualité auprès des sociétés de discipline médicale impliquées dans le projet pilote s'attèlent à

l'élaboration d'un questionnaire spécifique à chaque spécialité en vue de recenser les activités en matière de qualité.

La procédure est tout ce qu'il y a de plus simple. Les médecins des sociétés médicales concernées saisissent leurs activités en faveur de la qualité sur un formulaire spécifique, disponible sur la plate-forme des membres myFMH, quelques minutes suffisent à remplir ce document qui sera traité avec la plus stricte confidentialité. Les données recueillies sur la base de ces autodéclarations sont analysées puis présentées sous forme de conclusions. Elles permettent à chaque médecin de constater ses points forts et ses points faibles en matière d'assurance-qualité et de comparer ses résultats avec l'ensemble des réponses des collègues de sa discipline. En outre, l'évaluation de ses données lui offre des informations lui permettant de s'y retrouver dans la richesse de l'offre d'activités en faveur de l'assurance-qualité. Pour en savoir plus sur le projet Monitoring de la qualité, veuillez suivre le chemin suivant [www.fmh.ch](http://www.fmh.ch) → Autres thèmes → Qualité → Monitoring de la qualité.

## Pause de Noël

Pendant la pause de Noël, nous fermerons le Secrétariat général du 24 décembre 2009 au 3 janvier 2010. Nous vous souhaitons de belles fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année.



Papillon du monitoring de la qualité publié par le département DDQ.

